



Contrat de professionnalisation

Par **melanie69003**, le **09/04/2011** à **14:27**

Bonjour,Je suis en contrat de professionnalisation. 6 jours par mois à l'école et le reste en entrepriseMon patron m'a envoyée en salon sur des weekend et le soir après ma journée normale de travail (je suis sans l'évènementielle), en tout j'ai participé à 11 salons (réalisé 250 heures de travail,et du coup j'ai souvent travaillée plusieurs semaines de suite sans aucun jour de repos) et j'attends toujours d'être rémunérée ou de récupérée ces heures de travail. En effet, je rencontre d'énorme problème en entreprise, sans cesse sous pression, critiquée, rabaissée par mon supérieur... nj'aimerais récupérée mes heures. est-ce légitime? comment dois-je procéder?De plus avec l'augmentation du smic à 9€ mon salaire lui n'a pas bouger d'un centimes... Je n'ai pas non plus passée de visite médicale d'embauche (je suis dans la société depuis septembre 2010) est-ce normal?Ma situation est critique, je suis en arrêt de travail pour état dépressif, je ne vois plus l'intérêt de me rendre en entreprise, mais malheureusement si je démissionne je ne pourrais pas finir mon année de licence, je vis un enfer depuis des mois je ne veux pas me résoudre à abandonner maintenant sinon j'aurais fais tout ce chemin pour rien.Je vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter...